

A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
Comité de Direction



Préavis no 06/2019

Budget de fonctionnement 2020

Responsables : Franz Kneubühler, Anthony Hinder

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Introduction

Conformément à l'article 93a de la loi du 28 février 1956 sur les communes et associations de commune (LC) ; aux articles 5 et 6 du règlement du 14 décembre 1979 – état au 01.07.2006 - sur la comptabilité des communes et associations de commune (RCCom) et aux dispositions des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron, le CoDir établit le budget de fonctionnement et celui-ci doit être approuvé par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le CoDir vous présente le budget pour l'année 2020 dont le montant total s'élève à CHF 4'624'140.- à comparer à celui de 2019 de CHF 4'566'510.-.

Commentaires

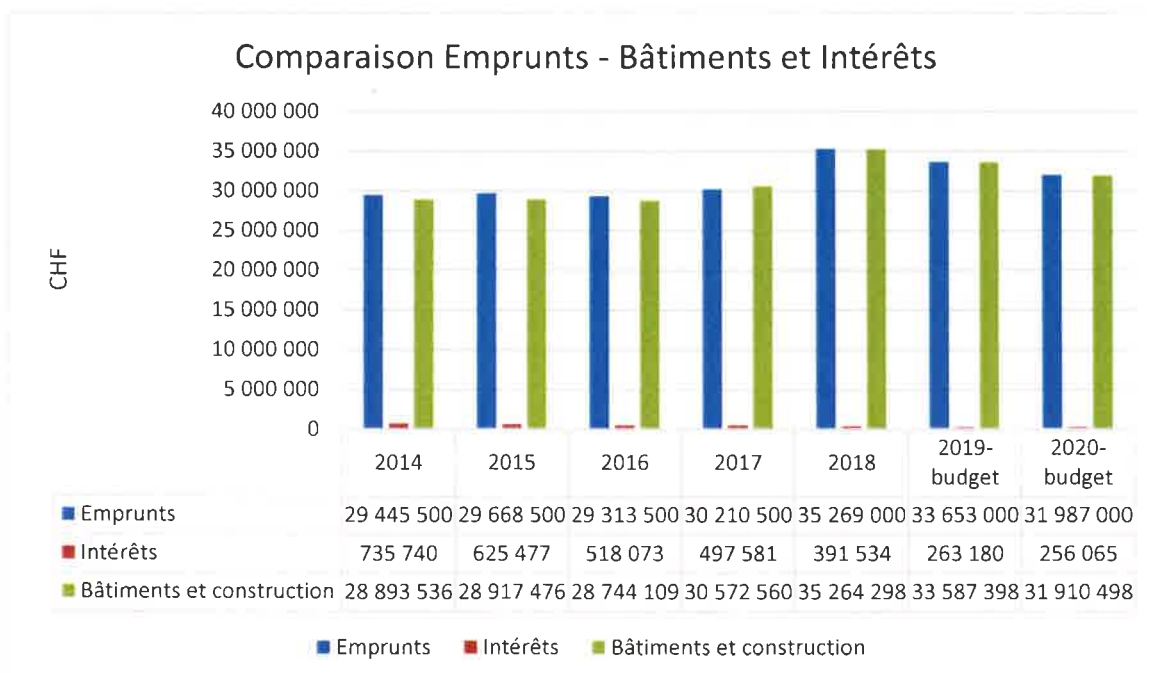
Administration générale

Pas de commentaire particulier – idem que 2019.

Finances

Le boursier est un employé de l'AIAB

La dette se situera à CHF 33'653'000.- au 1^{er} janvier 2020. Nous profitons de taux d'intérêt particulièrement bas.



Domaines et Bâtiments

Terrain

Pour l'entretien extérieur, en priorité la cour de récréation des élèves, aux alentours du restaurant scolaire et du parking souterrain nous voulons nous équiper d'une balayeuse électrique (une balayeuse communale ne peut atteindre ces endroits).

La tondeuse pour les extérieurs donne des signes de fatigue; vu les pièces à changer, il est préférable d'en acquérir une nouvelle.

Bâtiment A-B-C

La modification pour la domotique des stores des bâtiments A-B-C est repoussée d'une année.

Rappel : L'ECA nous a informé qu'il ne couvre plus les frais des dégâts dus aux intempéries pour les stores extérieurs. Pour continuer à être assuré, nous devons équiper nos installations du dispositif intelligent proposé par l'ECA. Le dispositif est offert gracieusement par l'ECA. Nous devons donc modifier les commandes électriques de tous les stores et installer un système de domotique.

Salles de gym

Pour les travaux d'entretien des salles de gymnastique dont les plafonds sont à 8 mètres de hauteur, l'utilisation de l'échafaudage actuel ne peut garantir les normes SUVA pour la sécurité du personnel. Nous avons décidé d'acquérir une nacelle d'entretien qui servira également pour le changement de l'éclairage de la voûte d'entrée du bâtiment C et pour le hall du restaurant scolaire.

La répartition des charges de sport aux communes est définie selon la convention entre l'AIAB et l'AEE. Cette convention tient compte du temps d'utilisation par le scolaire et les sociétés civiles, soit respectivement 9h30 et 5h. L'AEE prend en charge le total des amortissements et des intérêts. Le solde des charges est réparti selon les heures d'utilisation.

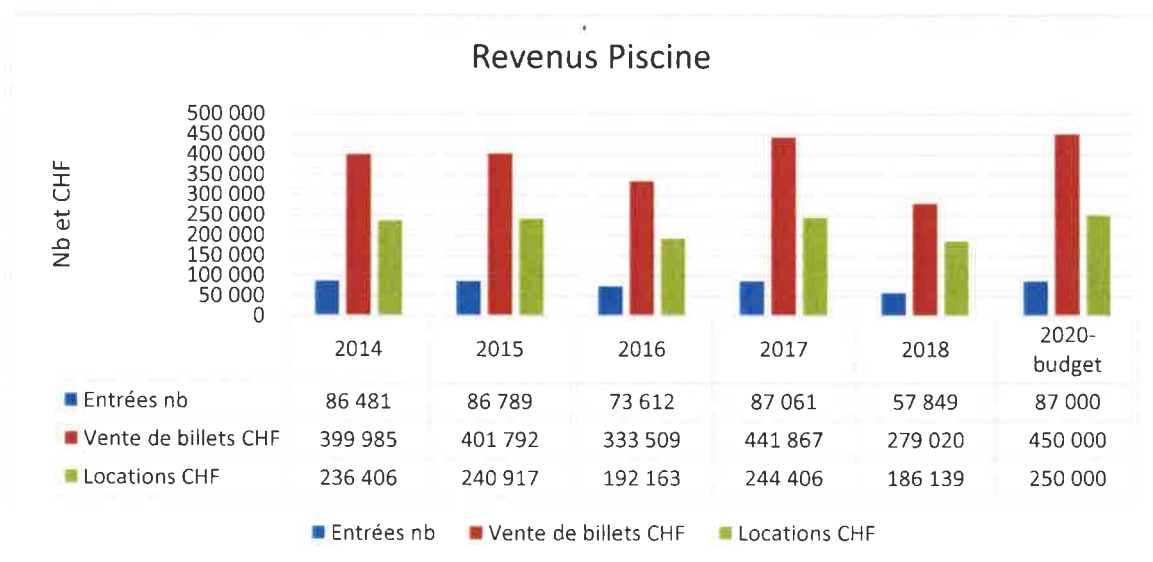
Restaurant et médiathèque

Les coûts pour l'exploitation du restaurant scolaire ont été affinés. A ce jour nous n'avons pas encore reçu toutes les propositions de contrat annuel d'entretien pour les installations spécifiques, les garanties n'étant pas échues.

Piscine

Malgré une bonne fréquentation de notre piscine, nous avons de la peine à équilibrer nos charges.

Nous avons prévu l'achat d'un robot tondeuse pour diminuer les charges de la tonte de la pelouse faite par notre employée du CSBC (90 heures par année).



Bâtiment Swisscom

Avec l'intégration du bâtiment Swisscom dans l'enveloppe du restaurant scolaire, seules les charges d'eau et d'épuration, ainsi que les intérêts et amortissement subsistent.

Place de sport

La place de sport tient toutes ses promesses, elle est utilisée par les écoles, les sociétés sportives et la population d'Asse et Boiron à satisfaction. La répartition de charges de sport aux communes est faite selon les mêmes critères que pour les salles de gym.

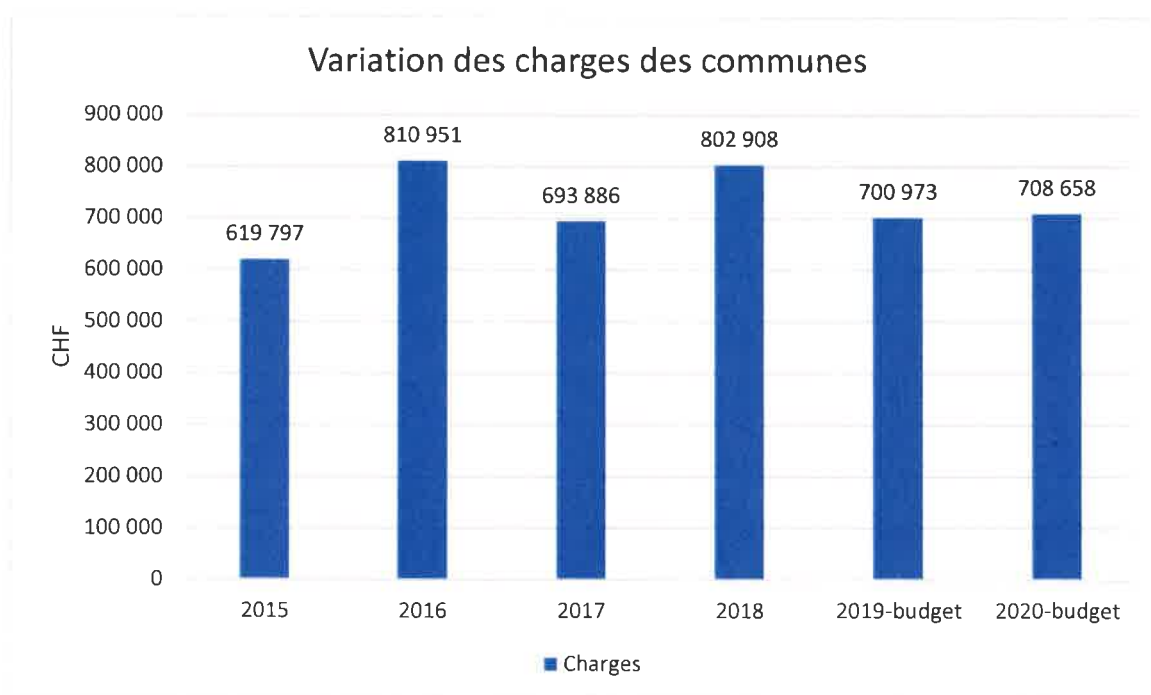
Commentaires

Le budget n'amène pas d'autres commentaires particuliers. Des renseignements complémentaires sont donnés pour les rubriques ayant subi des modifications significatives dans le budget 2020.

Répartitions des charges

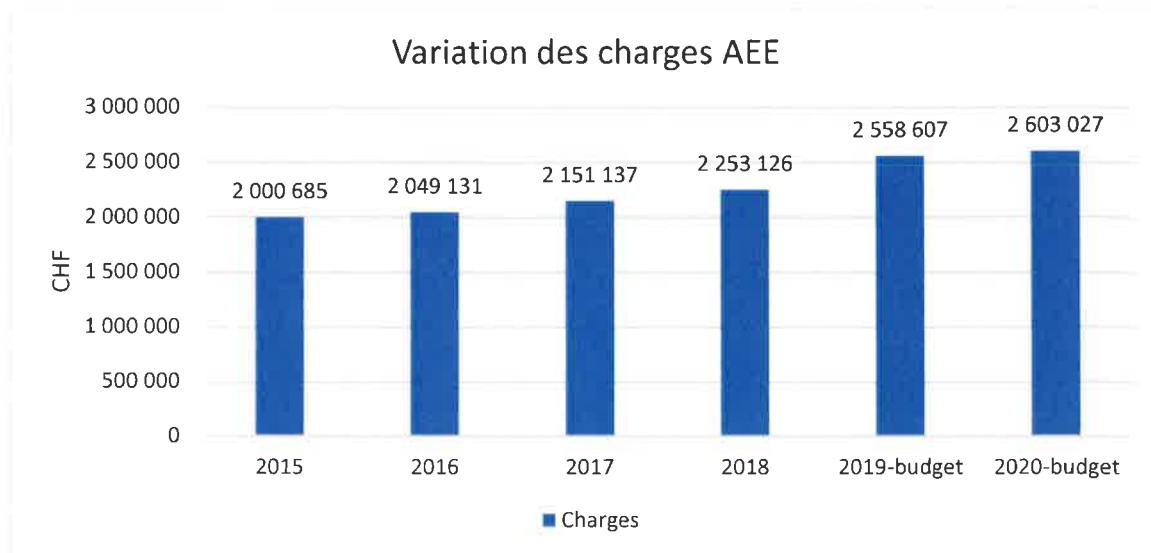
Communes Asse et Boiron

		Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
Administration générale	CHF	64'350	64'350	70'541.75
Finances	CHF	18'762	17'250	18'714.45
Halles de gym 1-2-3	CHF	79'922	71'471	56'660.35
Piscine	CHF	516'860	518'635	631'451.33
Bâtiment Swisscom	CHF	0	0	0.00
Parking piscine	CHF	20'296	20'700	19'207.02
Place de sport	CHF	8'468	8'567	6'333.80
Total	CHF	708'658	700'973	802'908.70



Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

		Budget 2020	Budget 2019	Compte 2018
Terrains et parking CSBC	CHF	148'798	119'695	177'601.55
Bâtiment A-B-C	CHF	1'168'085	1'190'100	1'174'700.78
Halles de gym 1-2-3	CHF	517'600	519'924	533'563.70
Restaurant scolaire	CHF	653'435	612'970	249'836.41
Pavillon	CHF	6'660	6'610	5'825.00
Place de sport	CHF	108'449	109'308	111'599.15
Total	CHF	2'603'027	2'558'607	2'253'126.59



Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 19 septembre 2019 ;
- Vu le préavis du CoDir N° 06/2019 « Budget de fonctionnement 2020 » ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

- D'accepter le budget de fonctionnement 2020 tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 27 août 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au nom du
Comité de Direction

Annexe : budget 2020

Préavis 06/2019 – version V06

Le Président
S. Melki

La Secrétaire
M. Bardel

